

# Déclaration préalable

CSEE 16 Décembre 2020

Nous traversons depuis bientôt un an une crise sanitaire sans précédent.

L'entreprise s'en est saisie et a agi rapidement pour protéger les salariés du risque de contamination du virus.

Il nous semble aujourd'hui que ce qui dirige l'ensemble des décisions de l'entreprise se résume sous la doxa « *Tout sauf une contamination* ».

Le maintien en télétravail depuis bientôt 10 mois de certains de nos collègues fait ressortir des situations d'isolement, de mal être voire de dépression que nous ne cessons de vous faire remonter. La réponse de l'entreprise consistant à nous dire que la ligne managériale veille et que tout salarié peut appeler la hotline n'est plus suffisant et n'est plus recevable.

Vous devez prendre la mesure du phénomène et agir sans attendre pour traiter ces cas. Il est crucial de faire un état des lieux complet à la fois managérial et salarial de l'état psychologique de tous.

Sans cette prise de conscience collective de la situation, la CFE-CGC Orange redoute que nous allions vers un autre type de crise sanitaire, certes avec un impact différent, mais tout aussi important que la crise Covid elle-même.

Ainsi, nous renouvelons notre demande de pouvoir disposer d'espaces de co-working sur les grandes métropoles, sur un site avec une partie de bâtiment ouverte seulement.

Le cout en électricité, chauffage et ménage restera minime, la présence de managers également réduite, mais le bénéfice pour certains de retrouver quelques collègues même 1 jour /semaine est certain.

D'autre part, la CFE-CGC Orange s'interroge sur l'interprétation de la Direction relative au dialogue social au sein de l'AG PRO PME en particulier, et dans cette instance plus généralement.

En effet, notre CSE n'a pas été avisé, ni consulté sur le fait établi désormais que des salariés tarbais d'OFS nous rejoignaient sur le site de Tarbes au sein de l'AG PRO PME le mois dernier.

La Direction nationale PRO PME nous apprend que des pilotes locaux, dont deux sur GSO, sont menés dans le cadre du chantier de la refonte du modèle de vente. L'impact HSCT est indéniable pourtant !

A lire les publications de l'entreprise, la co-construction est en marche. L'intérêt et les souhaits de chacun sont pris en compte, avec la bienveillance de rigueur.

Dans la « vraie vie », la réalité est tout autre : en CSE comme en CSSCT, la mise à l'ordre du jour de sujets essentiels, ou la défense des intérêts et de la santé des salariés sont régulièrement négligés lorsqu'ils ne sont pas simplement balayés du revers de la main.

La CFE-CGC Orange ne peut se résigner à ce que notre CSE ne devienne qu'une chambre d'enregistrement, au détriment de l'intérêt général comme de celui des salariés que nous représentons.

Nous nous questionnons sur le fait que la direction en ait bien conscience, et si oui, ce qu'elle compte faire pour inverser la tendance d'un dialogue social déficient dont aucune partie ne peut aujourd'hui honnêtement se satisfaire.

Et nous souhaiterions savoir si les nouveaux effectifs concernés (une demi-douzaine de personnes) ont été répercutés dans les subventions d'Orange vis-à-vis du budget ASC de notre CSE ? et si ces mêmes personnes sont autorisées ou pas à bénéficier des prestations ?

Merci de votre écoute.

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

#### Élu-e-s

- Abdelkrim DAOUADJI
- Emilie GALL
- Farid BENALI
- Valérie VINCENT
- Adrien GRACIANNETTE
- Farida MILCENT
- Jérôme WARTEL

#### Représentant syndical

François KANY



Retrouvez toutes les publications de votre  
établissement DO GSO :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

